

Reflète

Le magazine de la Ville de Saint Bonnet de Mure • janvier 2004 • N°10



La piscine intercommunale

**La mairie
à la une
p.3**

*Un lycée dans
l'Est lyonnais ?*

**La vie de la
commune
p.4**

*Une centenaire
à l'Accueil*

**Infos
animations
p.5**

*La fête de
"Saint Bonnet"*

**Les uns
les autres
p.6**

*Le Contrat
Temps Libre*

**Infos
express
p.11**

*Non au fret
ferroviaire*

**St Bonnet
entreprises
p.12**

*Stratégie
Print*

**Changer
notre ville
p.15**

Les travaux

Conseil municipal d'enfants

Le nouveau Conseil Municipal d'Enfants a été officiellement mis en place le 10 octobre 2003 par le Maire dans la salle du conseil municipal. Les 25 conseillers élus par leurs camarades des classes de CE2, CM1 et CM2, représentent les deux groupes scolaires de notre commune. Au cours de cette session, deux commissions ont été créées : "Qualité de vie/Solidarité" et "Jeux et Fêtes". Elles travailleront sur plusieurs projets.



Commission «Qualité de vie/Solidarité»

AMELOOT Paul - BODET Alexandra - DENANS Camille - FISTOLET Maelle - FOMBONT Marie - FUENTES Ruben - GASSY Ken - GROS Anne-Sophie - GUIRAND Léa - LAVIGNE Adrien - LIORIT Jordan et LUSZEZAK Ludovic

Projets proposés

Création de passages piétons, de navettes de cars sur la commune et de pistes cyclables supplémentaires - Aide à un orphelinat en Thaïlande - Organisation d'une journée des associations - Fleurissement des écoles - "Interdiction" des déjections canines - Echange avec des écoliers d'autres pays - Visite aux personnes âgées des maisons de retraite.

Les commissions se réuniront selon un planning pré-établi les lundis de 17h15 à 18h.

Au cours de la première réunion, chaque commission a procédé à un vote pour connaître l'ordre d'importance des actions et le premier dossier qui allait être abordé. La commission Jeux et Fêtes travaillera sur l'organisation d'un spectacle enfants/personnes âgées. La commission Qualité de vie/Solidarité abordera une réflexion pour réduire les déjections canines sur la commune.

Les jeunes conseillers ne manqueront pas de travail ! Ils seront également conviés à participer aux manifestations officielles et à donner leur avis sur des projets les concernant.



Commission «Jeux et Fêtes»

ARNAUD-BOURRIQUE Sylvain - ARTOS Gianni - CAPONY Dylan - CELLIER Lydie - DENISSIEUX Tommy - FERAUD Damien - FORTIN Ninon - KEROMEN Trystan - MALDONADO Estéban - ROUGE-CARASSAT Geoffrey - ROUX Margaux - TESTI Marie et THABUIS Sébastien

Projets proposés

Accès libre aux terrains de sport - Installation d'un trampoline géant - Création d'un club de billard, d'une piste de cross - Organisation d'une brocante de jouets, d'une journée enfants en fête, d'un spectacle pour les enfants et les personnes âgées.

Non à la 3^{ème} et à la 4^{ème} piste de l'aéroport

Les élus de proximité n'ont jamais été véritablement consultés pour la croissance de l'aéroport de Saint Exupéry. Sous l'impulsion de M. le Maire de Saint Bonnet de Mure, les premiers magistrats des communes d'Heyrieux, Jonage, Pusignan, Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure, concernés par le PEB* des 3^{ème} et 4^{ème} pistes, proposent un développement différent de l'aéroport. Il prend en compte, à la fois le développement et l'environnement économique du site, du Grand Lyon et de la Région Rhône-Alpes ainsi que le respect des riverains et des fonds publics.

Le 24 juillet 2003, lors d'un premier entretien, les cinq maires ont remis une étude sur l'optimisation des 2 pistes actuelles à M. Chaffange, Directeur des Aéroports de Lyon. Ils lui ont demandé de se positionner sur ce dossier. **Le 2 décembre 2003**, comme convenu, M. Chaffange apporte une réponse à la démarche des élus. Il leur propose de les associer à l'étude des capacités des pistes de l'aéroport qui sera engagée début 2004 par la Direction Générale de l'Aviation Civile. Celle-ci se fera sous trois volets :

- Infrastructures actuelles dans le cadre de l'APPM**.
- Etude prolongée par les possibilités classiques (les bretelles de dégagements rapides, la réglementation)
- Ouverture à l'étude proposée par les cinq maires.



Des élus riverains sont invités à participer pour la première fois à la réflexion sur l'optimisation des pistes existantes. Nous nous félicitons de cette grande avancée.

*PEB : Plan d'Exposition au Bruit

**APPM : Avant Projet du Plan Masse

A votre écoute...

...ou le droit d'expression

Vos questions sont les bienvenues
...Ecrivez-nous !
Vos suggestions nous intéressent
...Manifestez-vous !
Vos préoccupations sont les nôtres
...Exprimez-vous !

• par courrier : « à votre écoute »
Hôtel de ville, 69720 Saint Bonnet de Mure.

• par email :
contact@saintbonnetdemure.com

Conseil municipal en bref

Séance du 25 septembre 2003

- **Le conseil municipal accepte, à la majorité** (22 pour, 6 abstentions) de mettre en révision le document d'urbanisme communal. Le Plan d'Occupation des Sols (POS) deviendra le Plan Local d'Urbanisme (PLU).
- **Le conseil municipal approuve, à l'unanimité** les acquisitions de terrains par la commune et permettant à la CCEL d'élargir la route de Toussieu et d'aménager une piste cyclable le long de cette voie.



Ville de Saint Bonnet de Mure

Tél. 04 78 40 95 55.

site : www.saintbonnetdemure.com

Directeur de la publication : M. Le Maire

Responsable de la publication :

Vincent Julienne

Photographies : François Boisjoly, Ville de

Saint Bonnet de Mure

Impression : Sitbon & associés/Micro 5

Un Lycée de secteur dans l'Est lyonnais ?

Au printemps 2003, les trois fédérations de parents d'élèves de Saint Bonnet de Mure ont été conviées par M. le Maire et son équipe pour réfléchir sur l'opportunité de la création d'un lycée de secteur dans l'Est lyonnais.

Le 22 juillet, les Maires de Genas et St Bonnet de Mure, les élus délégués aux affaires scolaires des deux communes et les représentants des fédérations de parents d'élèves de Saint Bonnet de Mure ont présenté à M. Amoudry, Vice-Président de la Région Rhône-Alpes, leur étude sur l'opportunité d'un lycée sur nos territoires.



Le 22 octobre, la même démarche a été effectuée auprès de M. Chazal, Secrétaire Général Adjoint du Rectorat.

Le 18 novembre, le Conseil Académique de l'Education Nationale (le Rectorat) lance en 2004 une étude sur la scolarisation dans l'Est lyonnais.

Le 20 novembre, le Conseil Régional vote à l'unanimité l'étude préliminaire pour 2004 des conditions de scolarisation en second cycle général et technologique dans l'Est lyonnais.

Loin des effets d'annonces du passé, une première étape a été franchie. La Région et le Rectorat vont donc étudier la faisabilité de créer un nouveau lycée sur l'Est lyonnais. Tout reste encore à faire. Il y a beaucoup de travail de la part des représentants des parents d'élèves pour accompagner les élus des communes qui voudront rejoindre la démarche.

"1 Bouchon, 1 Sourire"

L'Association "1 bouchon, 1 sourire", permet, grâce à la collecte de bouchons en plastique, d'offrir un fauteuil roulant à une personne handicapée. A l'initiative de Christian BERTHOMIEU, la commune de Saint Bonnet de Mure est partenaire de cette association depuis plusieurs années. C'est le mercredi 3 décembre que Monsieur JUIN, président départemental de l'association, M. et Mme DELPHIN, ses représentants locaux, ont remis un fauteuil à Mme Andréa PERRICHON (93 ans), en présence de Monsieur le



Maire, de Mme MARCHAL (adjointe en charge des seniors) et de deux jeunes élus municipaux représentant leur école. Il a été offert grâce à la constance et au civisme des muros, en particulier, des enfants des écoles. La collecte continue, alors tous à vos bouchons !

Le mot du maire



C'est avec joie et sincérité, que l'équipe municipale et moi-même vous présentons tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2004.

Que cette année soit le cadre de la réussite de tous vos projets.

Cette 10^{ème} édition de Reflets marque déjà le temps, et nous fait témoin des réalisations effectuées sur notre commune à travers différents projets menés par l'équipe municipale, tels que : l'extension des locaux scolaires de nos deux écoles, l'ouverture de l'établissement d'accueil de jeunes enfants « La Câlinerie », ou encore l'espace jeux aménagé dans les jardins de l'hôtel de ville, sans oublier la rénovation du cimetière, et la réfection de différentes voiries.

Outre les grands travaux, citons la mise en place d'une ligne régulière de transport mieux adaptée à nos besoins entre notre commune et Lyon.

Saluons l'action du SIM, qui, dans le cadre du projet de remise en conformité et d'extension de la piscine, nous concocte, un aménagement digne d'un complexe aquatique, que je vous invite à découvrir en page centrale. Ce dossier sera de nature à satisfaire et à faire patienter encore quelques mois les muros et les laurentinois.

Autre projet attendu, celui de l'aménagement de la ZAC du petit bourg, qui verra le début des travaux s'annoncer en 2004, année durant laquelle, le POS (Plan d'Occupation des Sols) sera révisé et transformé en PLU (Plan Local d'Urbanisme).

Maintenant regardons aux alentours... et restons attentifs et vigilants quant aux évolutions importantes menées par les projets nationaux ou régionaux, et qui seraient de nature à modifier notre environnement et à altérer nos conditions de vie, à terme... Félicitons et soutenons les associations de bénévoles dont l'action est la défense et la préservation de nos intérêts, dans ce cadre, et restons mobilisés.

Bonne année et bonne santé à tous.

Le Maire de Saint Bonnet de Mure

Le judo-club murois a reçu l'équipe de France junior



Les 4 et 5 octobre 2003, la ligue du lyonnais de judo a organisé le tournoi de France junior à l'Astroballe.

Le judo-club murois faisait partie des 20 clubs partenaires de ce tournoi.

Les judokas murois ont apprécié le haut niveau technique de ces confrontations dominées par les japonais, suivis de très près par les français.

Un stage d'une semaine à la maison du judo a suivi cette compétition.

Le judo-club murois a reçu une délégation de 8 membres de l'équipe de France juniors accompagnés par leur coach.

Un entraînement en commun a permis à nos jeunes sportifs de se frotter à cette élite internationale qui compte sans nul doute les futurs champions olympiques d'Athènes 2004 ou de Pékin en 2008.

A l'issue de cet entraînement, une réception a été organisée conjointement par le club et la municipalité.

Rendez-vous est pris pour le tournoi 2004 qui se déroulera les 1^{er} et 2 mai prochains.

Une Centenaire à l'Accueil



La famille, les amis, les personnalités, et le personnel de la maison de retraite se sont retrouvés ce 29 novembre 2003 pour fêter l'anniversaire de Madame Vincendon. Un anniversaire peut paraître un événement commun, mais... Mme Vincendon fêtait ses 100 ans ! eh oui, vous avez bien lu !

Nous sommes particulièrement heureux de lui présenter tous nos vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année.

Comité de jumelage

C'est le 20 et 21 septembre 2003 qu'a eu lieu la traditionnelle rencontre du Jumelage.

Cette année, ce sont nos amis Allemands qui organisaient l'échange et nous avons été accueillis à Lahr en Forêt Noire. Le groupe (23 Allemands - 23 français) était composé des membres des Comités et des représentants municipaux avec à leur tête les Maires de Hungen et de St Bonnet de Mure.

Tout d'abord le bilan de l'année

2003 marquée par :

- le 40^{ème} anniversaire de la signature du traité de Versailles scellant l'amitié franco-Allemande,
- le 15^{ème} anniversaire de notre jumelage
- le séjour au bord de la mer Baltique fin août qui a réuni des adolescents de nos deux communes,



Annie Schuler, présidente du comité de jumelage de Hungen, Peter Weber, maire de Hungen, M. le maire de St Bonnet de Mure et Aimé Rochet, vice-président du comité de jumelage de St Bonnet.

- la batterie fanfare qui a fêté ses 110 ans les 3 et 4 octobre avec soixante quinze amis du «Spielmannszug».

Programme des rencontres en 2004 :

→ A Hungen :

- invitation à la semaine européenne du 21 au 30 mai,
- la fête des bergers du 27 au 29 août,
- le marché de Toussaint ,
- le marché de Noël.

→ De notre côté nous les invitons au carnaval de St Pierre de Chandieu et à la Fête des lumières du 8 décembre. Les cyclistes des 2 villes participeront en juin à l'Ardèchoise, le Judo-Club Murois fêtera ses 20 ans le 12 juin et la rencontre des adolescents est prévue fin août en Ardèche (Vallon Pont d'Arc). Des idées sont aussi lancées pour fortifier notre jumelage en invitant vivement les associations à rejoindre le comité et aussi sensibiliser nos plus jeunes concitoyens.

Le comité de jumelage de St Bonnet s'est vu attribuer un local situé dans la Maison des Associations. C'est là que sont dispensés les cours d'allemands ouverts à tous les adultes les lundis et mercredis soir. Une permanence est aussi assurée le dernier samedi de chaque mois de 10h à 12h pour rencontrer les murois et les informer de nos actions.

Calendrier des manifestations de janvier à mars 2004

JANVIER

- Samedi 10**
MUROISE FOOT
Tirage des rois - Charpenterie
- Dimanche 11**
• LES COULISSES DE LA CHANSON
Soirée profit de Autisme Rhône
(Lucien DELLY chante Serge LAMA)
Charpenterie
- MUROISE FOOT
Tournoi des benjamins
HDS n° 1 & 2
- Samedi 17**
A.M.M
Soirée salsa avec orchestre
Charpenterie
- Dimanche 18**
• MOTO CLUB MUROIS
Remise des prix + repas
Charpenterie
- JUDO CLUB MUROIS
Interclub Halle des sports n° 1
- Vendredi 23**
LES COULISSES DE LA CHANSON
Soirée au profit de Autisme Rhône
(Lucien DELLY chante Serge LAMA)
Charpenterie
- Samedi 24**
STE DE CHASSE
Concours de « coinche »
Charpenterie
- Dimanche 25**
FNACA - Tirage des rois
Charpenterie

- Mardi 27**
CLUB RENCONTRE
Loto - Charpenterie

- Jeudi 29**
ETS FRANÇAIS DU SANG
Collecte de sang
Charpenterie
- Samedi 31**
SOU DES ECOLES
Repas dansant
Charpenterie

FÉVRIER

- Dimanche 1^{er}**
CLUB RENCONTRE
Repas Choucroute
Charpenterie
- Samedi 14**
MAGIC FANTASIA
Soirée spectacle
Charpenterie
- Samedi 21**
STE DE CHASSE
Repas dansant
Charpenterie
- Samedi 28**
MAISON POUR TOUS
Spec. en musique et en image du Népal. Expo artisanale toute la journée
Charpenterie
- Dimanche 29**
ESPOIR POUR UN ENFANT
Loto - Charpenterie

MARS

- Mardi 2**
CLUB RENCONTRE
Mardi gras
Charpenterie
- Samedi 6**
AMICALE DES ANCIENS
SAPEURS POMPIERS
Concours de « coinche »
Charpenterie
- Dimanche 7**
MAIRIE Repas des anciens
Charpenterie
- Vendredi 12**
PAROISSE DE ST BONNET
Bol de riz
Charpenterie
- Samedi 13**
JUDO CLUB MUROIS
Soirée dansante
Charpenterie
- Dimanche 14**
AMICALE
DES SAPEURS POMPIERS
Matinée boudins
Charpenterie
- Dimanche 21**
MUROISE FOOT
Tournoi poussins & débutants
HDS n° 1 & 2

La fête de "Saint-Bonnet" : retour à une tradition ancestrale

Le 15 janvier, fête de notre Saint-Patron, il était coutume déjà au siècle passé, de confectionner de fameux pâtés ... Autrefois, dans les différentes fermes de la commune, à l'approche du 15 janvier, nous préparions la pâte. C'était une pâte feuilletée pliée sur elle-même de nombreuses fois. Etalée en rond, une moitié était couverte de compote de pommes ou de confiture, puis l'autre moitié était repliée sur la première et ourlée à la main. Décorés en losange avec une pointe de couteau, badigeonnés de jaunes d'œufs, ces « pâtés » étaient ensuite

amenés pour la cuisson chez le boulanger, à l'actuel emplacement du Fournil Murois. Tradition oblige, le 15 janvier, dans les fermes alentours, entre voisins, on dégustait ces « pâtés » et on se les échangeait même entre fermes. C'était alors l'occasion, autour d'un grand feu de la cheminée, d'évoquer ses souvenirs et de parler de la vie. Pour renouer avec cette tradition, nous vous invitons à fêter la « Saint-Bonnet » le **dimanche 18 janvier 2004**. Une messe sera célébrée à 9h30 en l'Eglise de notre commune à cette occasion.

Nettoyage de printemps



Réservez d'ores et déjà votre **samedi 3 avril** pour notre après-midi "Nettoyage de printemps" ! Et malgré le fameux « *Pourquoi ramasser ce que d'autres jettent ?* » qui arrangent certains absents, nous sommes fiers du succès que connaît cette action sur notre commune. Nous voulons lui donner une nouvelle dimension. Inscrivez-vous encore plus nombreux pour que la nature reprenne ses droits !

Opération : "Je plante mon sapin"

Nous vous donnons rendez-vous le **samedi 10 janvier** entre 10 et 12 heures au Bois Carré (Chemin du Bois Rond). Si le temps est propice, ceux qui le souhaitent planteront eux-mêmes leur sapin.

Exposition Jean Moulin

A l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la mort de Jean Moulin, la municipalité accueille une exposition organisée par le Conseil Général sur la vie et le combat de ce résistant. Elle se déroulera du **6 janvier au 16 janvier inclus**, cour de la Ferme.

Soirée nouveaux arrivants

Cette année, ce sont dix nouvelles familles qui ont participé à cette soirée organisée par la municipalité de Saint Bonnet de Mure. Monsieur le Maire a eu l'honneur de présenter son équipe d'élus et les personnels communaux. Cette rencontre s'est poursuivie dans une ambiance très chaleureuse autour d'un buffet.

11 novembre

La commémoration du 85^{ème} anniversaire de la signature de l'Armistice a eu lieu à la stèle du Parc du Château. Chose remarquable cette année, une foule très nombreuse s'est réunie autour de nos écoliers pour célébrer cet événement. Le 11 novembre 1918 fut la fin d'un moment tragique, et une des premières étapes, dans la construction de ce monde pacifié dans lequel nous vivons aujourd'hui. Que toutes les générations présentes ce jour-là n'oublient pas les sacrifices de nos aînés, disparus, non seulement



pour la France, mais surtout pour la paix.

8 décembre

Un nouveau jeu a été proposé aux enfants des écoles maternelles et primaires le samedi 6 décembre : reconstituer un rébus à partir de dessins exposés dans les vitrines des commerçants participants. Le 8 décembre à 18 heures, les enfants sont venus en mairie recevoir leurs sachets de friandises, lumignons et lampions. Accompagnés de leurs familles, ils ont rejoint en cortège la place Ferlet pour déguster marrons et chocolat. C'est en fin de manifestation qu'ont été proclamés les résultats du jeu, dont les lots étaient offerts par les commerçants de Saint



Bonnet de Mure.

Balcons fleuris

Ce mardi 2 décembre s'est tenue Salle de la Cheminée une sympathique cérémonie. Monsieur le Maire, entouré des sponsors CHARM'FLEURS, COTE NATURE et Christine RAY Finances, a présidé la remise des prix du Concours 2003 des maisons et balcons fleuris.

Bravo aux participants qui auraient pu se décourager à cause d'un été particulièrement chaud ! Les lauréats 2003, Mme et M. DETRUIT ont reçu comme récompense un week-end à Yvoire (74) comprenant une entrée au Jardin des 5 Sens. Tous les autres participants ont quant à eux gagné des



bons d'achat, compositions florales, etc... Nous remercions très vivement nos trois partenaires pour leur implication et leur soutien. Encore bravo à tous les inscrits à ce 1^{er} concours et rendez-vous en 2004 avec des idées nouvelles.

Travaux au cimetière

Comme vous nous l'annoncions dans un Reflets précédent, le cimetière a été rénové pour la Toussaint.

Les murs extérieurs ont été entièrement restaurés, l'équipe « espaces verts » en a assuré le fleurissement. Les accès ont été refaits et les allées intérieures ont été revêtues d'un gravier spécifique qui assure une bonne stabilité pour les usagers.



Tous ces aménagements étaient devenus indispensables, après de nombreuses années de négligence. Le cimetière sera dorénavant régulièrement entretenu, car rappelons-le, c'est un lieu de recueillement pour les familles de nos disparus. Nous tenons à remercier toutes les entreprises pour leur diligence et leur qualité de réalisation

Réunion assistantes maternelles

le 4 novembre 2004

En vue de la future signature du Contrat Enfance, début 2004 et pour alimenter l'enquête de l'APER (Atelier Petite Enfance du Rhône), les communes ont jugé important d'associer les Assistantes Maternelles, acteurs incontournables dans le domaine de la petite enfance à cette démarche. La réunion s'est déroulée salle de la Concorde en présence des Elus des deux communes et du Maire de St Bonnet. Ce débat était animé par Madame Rauzy de l'APER.

La soirée fut riche en échanges.

Au terme de ce débat il a été proposé à quatre Assistantes Maternelles, adhérentes et non adhérentes au relais les P'tits Lutins, d'intégrer le Comité de Pilotage.

Vivre à Domicile Meyzieu

Ce service aux personnes pour le maintien à domicile, reprendra dès le 6 janvier 2004 ses permanences au local 7, route d'Azieu (en face de la police municipale) à Saint Bonnet de Mure.

C'est Mme Marianne Segurana qui assurera cette permanence tous les mardis, de 9 h à 11h30 (sauf en août). Pour tout autre renseignement ou rendez-vous vous pouvez joindre son secrétariat au 04.78.31.71.06

Contrat Temps Libre

Un animateur, un local !...

Dans le Contrat Temps Libre signé avec la caisse d'Allocations Familiales, un de nos trois axes de développement était la création d'un secteur jeunesse. C'est chose faite à l'issue d'un long travail de réflexion et de procédures administratives. Tout d'abord c'est l'embauche d'un animateur : Yann GOLAY avec pour principales missions :

- Aller à la rencontre des jeunes de nos communes pour nouer le dialogue
- Assurer l'accueil et faire vivre le local « Espace Jeunes »
- Ecouter, dialoguer et guider nos ados dans la construction de leurs projets où ils devront être les principaux acteurs.

Depuis le 15 octobre, date à laquelle notre animateur a pris ses fonctions, de nombreux contacts ont déjà été établis. Les réactions globalement très positives de nos jeunes concitoyens nous démontrent clairement leurs attentes, et nous confortent dans notre volonté de mise en oeuvre d'une véritable et nécessaire « politique jeunesse » !

Grâce à la précieuse collaboration du Président du SIM et de son Vice président, c'est en décembre que le local jeunesse situé sur l'espace intercommunal a ouvert ses portes. En plus de l'Espace Jeunes, il héberge le bureau l'animateur et du coordinateur David Giacchino. Sous la responsabilité de Yann, un accueil est prévu les mardis, jeudis, vendredis en fin d'après-midi ; les mercredis et samedis après-midi ; les périodes de

vacances scolaires ainsi que quelques soirées. Ce planning sera affiné en fonction des besoins de nos ados.



«vacances et mercredis» des 3 - 12 ans

Après un bilan très positif pour l'été 2003 au centre aéré de Mions, nous souhaitons poursuivre notre partenariat avec ce C.L.S.H. (Centre de Loisirs Sans Hébergement). Toutefois la ville de Mions étant elle-même en plein développement de son Contrat Temps Libre, le centre n'est plus en mesure de nous garantir le nombre de places nécessaires pour nos jeunes Laurentinois et Murois, notamment les mercredis et petites vacances scolaires. Nous ne sommes pas certains de pouvoir poursuivre avec ce centre aéré. Notre coordinateur continue les négociations et étudie aussi les offres d'accueil possibles auprès d'autres partenaires de proximité. Nous vous tiendrons évidemment informés de l'évolution de la situation et de l'offre la plus pertinente pour nos enfants pour la saison 2004.

3500 € au profit d'Autisme Rhône

Remise officielle des 3500 € des 6 heures de Mure au profit d'Autisme Rhône



La Foulée Muroise a réuni les mairies de Saint Laurent de Mure et de Saint Bonnet de Mure, ses partenaires dont le Syndicat Intercommunal Murois et le Conseil Général

et de nombreux sponsors. C'était l'occasion de revivre avec émotion la première édition des 6 heures de Mure. Un chèque d'un montant de 3500 € a été remis par le petit Julien à Laurence Auteuil présidente de l'association Autisme Rhône.

Rappelons que cette manifestation sportive a eu lieu le 25 mai 2003 dans le cadre des journées nationales de l'Autisme, créant ainsi une chaîne de solidarité et d'amitié. La deuxième édition se déroulera le **16 mai 2004**, nous espérons vous retrouver nombreux pour apporter un peu de ciel bleu dans la vie des personnes autistes et de leurs familles. La Foulée Muroise prépare cette deuxième édition, les commissions sont en place et déjà certains sportifs s'affûtent sur le par-

Piscine Intercommunale

RESTRUCTURATION ET MISE EN CONFORMITE DE LA PISCINE INTERCOMMUNALE

Cette piscine du type « Caneton » a été ouverte au public le 1^{er} juillet 1976. A cette date, elle répondait aux normes techniques et de sécurité en vigueur.

Conçue pour une population de 4855 habitants pour les deux communes confondues, elle satisfaisait aux besoins des scolaires (apprentissage de la nage, mise en place d'un programme pédagogique) et du public. A partir de septembre 1977 l'ouverture de la piscine est étendue aux scolaires des communes environnantes de Meyzieu, Corbas, Jonage, Colombier ainsi qu'aux associations et clubs des communes de Saint Bonnet et de Saint Laurent de Mure.

L'importante démographie des deux communes, 11000 habitants (Cf. tableau 1) et les diverses associations comme le Club de Natation (400 adhérents en 2002), les clubs de troisième âge, les clubs de plongée, le collège intercommunal, les clubs d'aquagym (165 adhérents) et de bébés nageurs (95 adhérents), le Centre de Vie de Toussieu (handicapés) font qu'en 2002 la capacité d'accueil de la piscine intercommunale a atteint son maxima.

Année	St Bonnet de Mure	St Laurent de Mure	Total
1975	2357	2498	4855
1982	3206	3336	6542
1990	4604	4513	9117
1999	5622	4692	10314
2003	+ 6000	+ 5000	11000

évolution de la démographie pour les communes de Saint Bonnet et de Saint Laurent de Mure

Pour l'année 2001 la fréquentation était de 58000 entrées (scolaires, associations) dont 5200 entrées public pour la saison Juillet/Août. En 2002, suite à l'obligation de mettre en conformité, avant Janvier 2004, le bassin (pose de goulottes et adjonction d'un bac tampon) et de notre volonté de réaménager les vestiaires le Syndicat Intercommunal Murois fait réaliser des expertises sur le bassin et la toiture.

Les résultats de ces expertises mettent en évidence d'importants problèmes sur la structure de la toiture, de la couverture ainsi que les plages autour du bassin qui devront être remises en état. Bien que les analyses effectuées périodiquement sur l'air de la piscine présentent des résultats négatifs, il faut noter que les gaines techniques du système de renouvellement d'air contiennent de l'amiante.

A l'étude de ces résultats, la décision a été prise de fermer la piscine intercommunale au titre du principe de précaution.

Suite à cette fermeture, une étude de faisabilité pour la restructuration et la mise en conformité de la piscine intercommunale a été réalisée. Une fois la maîtrise d'œuvre choisie (Cabinet d'Architecture Hoang Minh Tran – coordinateur des travaux et ingénieur structure (Alfred Carayol) : BET Carayol – fluides : BET TEB), un projet a été réalisé et le permis de construire a été déposé le 1^{er} Septembre 2003. A la maîtrise d'œuvre sont associées les sociétés Véritas (coordinateur SPS) et Alpes Contrôles (Bureau de Contrôle).

→ Communiqué de presse d'octobre 2002

La piscine intercommunale de Saint Bonnet de Mure et Saint Laurent de Mure a été réalisée en 1975 dans le cadre du programme national "1000 piscines".

Afin d'appréhender la nature des travaux de rénovation et de mise en conformité prévus pour l'année 2004, les élus du Syndicat Intercommunal Murois (SIM) ont demandé la réalisation de contrôles supplémentaires sur la structure du bassin et de la toiture. Le rapport de la société d'expertise mentionne que la toiture présente un risque potentiel de danger. Interdisant toute exploitation jusqu'à l'automne 2003, en invoquant le principe de précaution, les élus du SIM ont montré leur sens des responsabilités. Des expertises complémentaires ont été diligentées afin de permettre une nouvelle programmation des travaux pour 2003. L'important budget pour ces travaux engagera financièrement nos deux communes sur plusieurs années.

Conscients de la gêne occasionnée à tous les utilisateurs, le président, le vice-président et leur Conseil Syndical travaillent en priorité sur ce dossier dans le but d'écourter au maximum la fermeture de cet établissement public.



Présentation du projet

Ce projet a été réalisé dans le but de répondre à une demande croissante de la population et des associations des deux communes de Saint Bonnet de Mure et de Saint Laurent de Mure.

Ce projet a été conçu autour de sept axes principaux :

- Remise en conformité du bassin actuel
- Changement de la charpente et de la couverture sur l'existant
- Restructuration complète des vestiaires
- Ajout d'un nouveau bassin plus adapté à l'apprentissage, à l'aquagym et aux bébés nageurs
- Système de traitement de l'air et de l'eau
- Accueil des personnes à mobilité réduite
- Sécurité.

1 - La remise en conformité du bassin actuel

Pour cette remise en conformité, une nouvelle méthode a été retenue. L'étanchéité du bassin sera assurée par un doublage en plaque d'acier inoxydable et les goulottes de réception d'eau seront réalisées dans le même matériau. Les avantages de cette technique sont :

- un bassin avec une meilleure étanchéité,
- un gain de temps important sur le nettoyage,
- des arrêts d'exploitation pour entretien général plus courts
- moins de risques de blessures.

Un vestiaire pour le personnel technique et un local pour le traitement de l'air seront ajoutés à l'existant.

2 - Le changement de la charpente et de la couverture sur l'existant

La nouvelle structure retenue sera en bois lamellé-collé avec une couverture de type bac acier avec des panneaux isolants. Dans le but d'augmenter le volume d'espace au dessus du bassin la hauteur entre le niveau d'eau et les poutres passera de 2.50m à 4.65m. L'aspect extérieur de ce toit rappellera celui du bâtiment administratif du Syndicat Intercommunal.

3 - La restructuration complète des vestiaires

Un important effort a été entrepris sur la conception des vestiaires. Une nette augmentation de la surface de 177 m² à 433 m² permettra de traiter séparément le flux du public et des collectivités (scolaires, clubs de natation...).

L'accueil du public sera plus spacieux et adapté aux personnes à mobilité réduite.

Pour les collectivités cinq vestiaires de groupe seront réalisés comprenant chacun une cabine réservée pour l'encadrant. Deux d'entre eux seront équipés de tables à langer pour les bébés nageurs. Ce nombre de vestiaires permettra de traiter plus facilement le flux croisé des scolaires (80% de la fréquentation).

Pour le public, après un passage en cabine individuelle servant de séparation entre pieds secs et pieds humides, se trouvera un système de casier individuel.

Deux cabines individuelles seront prévues pour l'accès de personnes à mobilité réduite.

Dans cet espace Accueil-Vestiaires se trouveront également une infirmerie avec possibilité de deux lits, un vestiaire réservé aux Maîtres Nageurs Sauveteurs, une tisanerie et un bureau MNS vitré ayant une vision sur les deux bassins. Ce local pourra recevoir un système vidéo d'aide à la surveillance des bassins.

En sortie des douches, un hammam d'environ 25 m² terminera l'espace Accueil-Vestiaires.

4 - Nouveau bassin

Un nouveau bassin couvert sera construit sur l'Est de la piscine actuelle. Ce bassin de conception moderne entièrement réalisé en acier inoxydable (voir paragraphe n°1) aura une surface de 125 m² pour une profondeur de 1,35 m sur toute sa surface. Cette profondeur permettra des meilleures conditions de fonctionnement pour les activités d'aquagym et de bébés nageurs (température d'eau plus élevée 32°C).

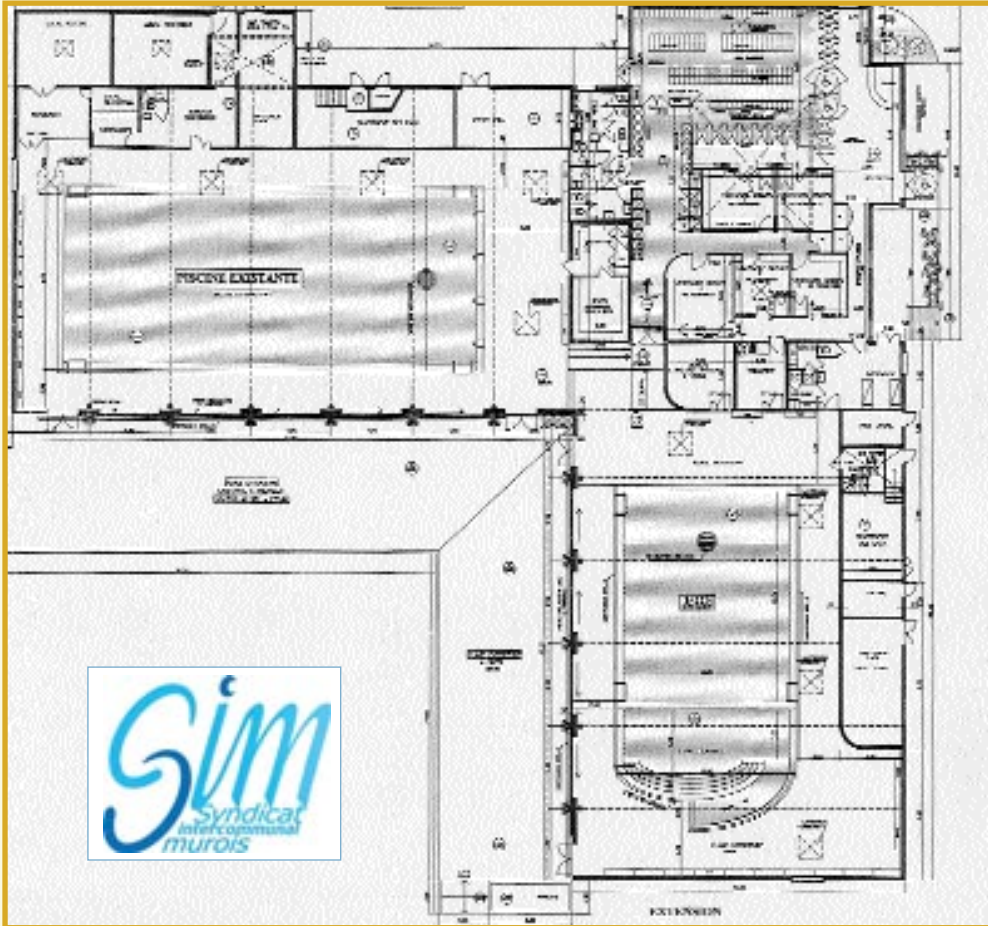
En extrémité sud de ce bassin se trouvera un espace ludique d'environ 45 m² pour une hauteur d'eau de 0,40 m.

5 - Le système de traitement de l'air et de l'eau

Le traitement et le renouvellement de l'air seront réalisés par un système de pompe à chaleur qui assurera une déshumidification de l'air évitant ainsi une condensation d'eau à l'intérieur du bâtiment ainsi qu'un piégeage des chloramines. Ce système devrait améliorer la longévité des bâtiments (suppression des zones de corrosion par la condensation de l'eau) et augmenter le confort et la qualité sanitaire de l'air pour le personnel et le public.

Un système de filtration plus performant sera prévu. La récupération de l'eau et son retraitement devraient permettre une diminution de 30% de la quantité d'eau utilisée. Les chaudières fonctionneront au gaz naturel.





6 – L'accueil de personnes à mobilité réduite

L'intégralité de la piscine sera accessible aux personnes à mobilité réduite. L'accès à la piscine se fera par un cheminement extérieur (qui pourra aussi servir aux poussettes) depuis des places réservées de parking. Les vestiaires, les douches et sanitaires, l'accès aux bassins seront conçus pour que ces personnes puissent fréquenter cet établissement avec le moins de contrainte possible.

7 – La sécurité

Outre les normes de sécurité afférentes à toutes nouvelles constructions de piscine et bien que l'isolation phonique ne soit pas du type sécurité active, elle a particulièrement été étudiée. Une piscine moins bruyante est une fatigue plus faible tant pour le personnel que pour les utilisateurs. Les bassins en acier inoxydable présentent un risque moindre en ce qui concerne les coupures de

voûte plantaire. Le système d'éclairage fait aussi l'objet d'une étude poussée (position des projecteurs pour moins d'éblouissement) afin de favoriser la surveillance.

8 – Budget estimatif des travaux

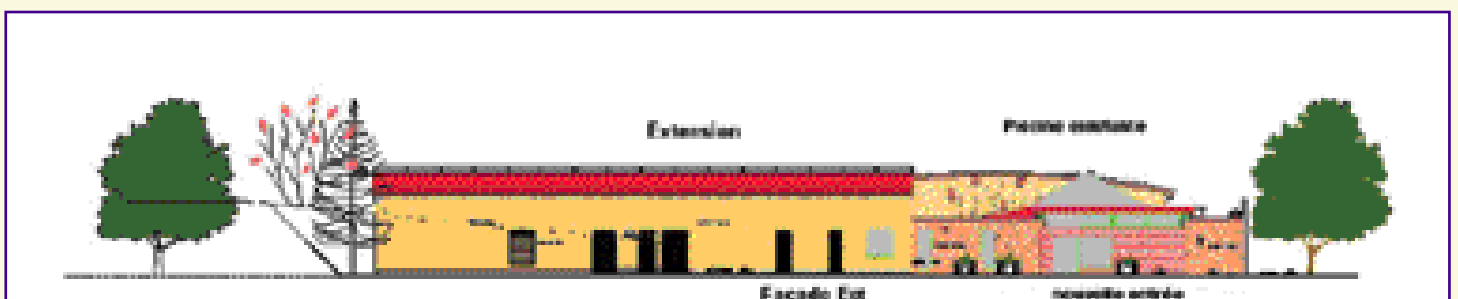
Le budget estimatif des travaux est de 2 024 000 € HT

9 – Permis de Construire

Le permis de construire a été déposé le 1^{er} Septembre 2003. Il a été accordé le 10 décembre dernier.

10 – Début des travaux et ouverture

La date prévisionnelle de début des travaux est fixée à la première quinzaine de Janvier 2004. L'ouverture au public est envisagée pour l'automne 2004.



Projet d'exploitation

Dans le futur projet d'exploitation, il est prévu de conserver l'ouverture sur les scolaires avec les différentes communes environnantes ainsi que le collège intercommunal. Des activités comme la gymnastique aquatique, les bébés nageurs seront maintenues et développées. D'autres créneaux d'utilisation de la piscine intercommunale seront ouverts à des activités nouvelles comme : la natation pré et post natale, un jardin aquatique (tranche d'âge de 3 à 6 ans).

Ces activités pourront être pratiquées en parallèle avec une ouverture au public.

Voici brièvement la présentation de ces différentes activités.

Scolaires

Les écoles primaires de nos deux communes et des communes environnantes (Meyzieu, St Pierre de Chandieu, Toussieu, Corbas, Colombier-Saugnieu) fréquentent notre établissement. Leur venue repose sur l'adéquation entre le projet pédagogique proposé par notre établissement et le projet d'école. Les éducateurs sportifs doivent recevoir l'agrément de l'Inspecteur de l'Académie pour intervenir avec ce public.

Le projet pédagogique a été initié en 1988 par l'équipe en place (Messieurs Royer et Hostachy) afin de construire une dynamique sur le bassin et de proposer une alternative à un enseignement « classique » de la natation en milieu scolaire. Ce projet pédagogique a été mis en place, en étroite collaboration avec les Conseillers Pédagogiques de l'Education Nationale, et les directives ministérielles. Il a été repris dans de nombreux établissements nautiques du Rhône. Constamment amélioré, en perpétuelle évolution, et remis systématiquement en question par l'équipe d'éducateurs sportifs de notre établissement, ce projet repose sur un aménagement riche et signifiant du (ou des) bassin(s), afin que l'enfant, dans une démarche la plus autonome possible, s'intègre au projet proposé :

Le projet est construit autour d'unités d'enseignement, correspondant aux 3 classes d'âge de l'école primaire :

- les grandes sections de maternelle
- le cycle 2 : CP et CE 1
- le cycle 3 : CE2, CM1 et CM2

Ces unités d'enseignement, composées de 4 périodes (découverte du milieu et de l'aménagement, évaluation de départ, acquisition de savoir-faire, bilan de fin de cycle), vont aider l'enfant à évoluer dans un environnement permettant une multitude de situations. Ces situations sont fonction d'un projet personnel établi en classe avant chaque séance de piscine. Elles permettent à l'enfant d'évoluer à son niveau et à son rythme, le but étant l'acquisition non seulement de savoir-faire (réaliser une performance, s'adapter à différents milieux, s'opposer individuellement ou collectivement),

mais d'une autonomie et de compétences générales (s'engager lucidement dans l'action, construire un projet, mesurer et apprécier les effets d'une activité, appliquer des règles de vie collective). Le projet, tenant compte de ces différents paramètres, demande un important aménagement du bassin, évolutif et sécurisé, n'entraînant pas la monotonie et propice à la prise de risque.

Ce projet est imagé par « la pieuvre », reprenant dans ses « tentacules » les différents niveaux de savoir-faire. Des fiches de travail, disposées autour du bassin sont à la disposition de l'élève. Elles proposent des exercices intermédiaires afin de résoudre spécifiquement le problème auquel est confronté l'enfant.

Collège

Sous la responsabilité pédagogique de leurs professeurs d'éducation physique, les élèves du collège intercommunal Louis Lachenal se rendront à la piscine pendant les cours d'EPS.

Gymnastique aquatique

Cette activité est basée sur un travail contre la résistance de l'eau ainsi qu'un travail en apesanteur. Elle offre une grande palette de possibilités, de la gymnastique « douce » à la gymnastique « tonique ». Elle s'adapte à différents publics (femmes, hommes, seniors...).

Bébés nageurs

Cette activité s'adresse aux petits enfants de 3 mois à 3 ans. Elle permet aux bébés de conserver un contact avec le milieu aquatique (apnée réflexe, mobilité des jambes, vision sub-aquatique) en toute sécurité affective (présence des parents).

La natation pré et post-natale

Dans un premier temps elle s'adresse aux femmes avant l'accouchement. C'est une préparation axée sur l'apesanteur, non traumatisante et propice à l'écoute de son corps. Elle permet aussi un travail de contrôle de la respiration. Dans un deuxième temps, elle permet après l'accouchement de retrouver la tonicité générale du corps et le renforcement de la sangle abdominale.

Jardin aquatique

Il est le prolongement de l'activité « bébés nageurs ». Il s'adresse à un public d'enfants scolarisés (3 à 6 ans). Cette activité se réalise autour d'un travail ludique, peu contraignant et hors de la présence des parents.



SAINT BONNET DE MURE NON AU TRACÉ DU FRET FERROVIAIRE

**2004 avec le fret ferroviaire est l'année de tous les dangers.
Pourquoi rester mobilisés avec PARFER, FRACTURE et ADIM ?**

Les enjeux du contournement ferroviaire de Lyon d'après RFF

Le premier objectif (débat public octobre 2001 - février 2002) est la nécessité de créer un contournement ferroviaire par l'Est de Lyon pour faire face à la croissance du transit Nord-Sud .

→ *Or 80% du transit Nord-Sud ne s'arrête pas en Rhône-Alpes. Pourquoi vouloir faire passer le transit dans la banlieue lyonnaise et impacter plus de 300 000 riverains ?*

Le deuxième objectif est d'éviter le passage du transit international au sein de l'agglomération lyonnaise.

→ *Pourquoi alors vouloir faire passer le transit international dans une zone en pleine urbanisation aux portes de Lyon ?*

Le Grand Est lyonnais est adapté pour les lignes de fret. Les pentes maximales ne doivent pas dépasser 1,25 %.

→ *Nos voisins suisses sont capables de réaliser ces mêmes infrastructures avec des pentes plus fortes. Des techniques modernes (R Shift R) permettent le passage de pentes jusqu'à 3,5%.*

Les enjeux de la ligne fret Lyon-Turin d'après RFF

A Ambérieu-en-Bugey, 80% du trafic fret arrive du nord à destination de l'Italie.

→ *Pourquoi ne pas relier le Lyon-Turin fret directement à Ambérieu-en-Bugey ?*

Les étapes de définition d'un projet ferroviaire

- le débat public permet d'évaluer l'opportunité du projet et de définir un cahier des charges (**le cahier des charges du CFAL* a été approuvé le 16 mai 2003 par le ministre des transports**) ;
- les Etudes Préliminaires (EP) permettent d'aboutir au choix d'un fuseau d'un kilomètre de large environ (**le choix du fuseau du CFAL* est prévu pour la mi-2004**) ;
- les études d'Avant Projet Sommaire (APS) débouchent sur le choix d'un tracé ;
- la Concertation entre l'Etat et l'ensemble des Collectivités Territoriales concernées ;
- l'Enquête Préalable à la Déclaration d'Utilité Publique du projet, puis la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) prise par décret en Conseil d'Etat ;
- les études d'Avant Projet Détaillé (ADP) qui achèvent la mise au point du projet dans le cadre fixé par la Déclaration d'Utilité Publique (DUP).

* CFAL : Contournement Ferroviaire de l'Agglomération Lyonnaise

En décembre 1994, Le Conseil européen d'Essen a retenu, entre autres, que l'axe ferroviaire Lisbonne - Kiev était prioritaire pour assurer le développement des relations entre l'est et l'ouest.

→ *L'Europe ne devrait-elle pas financer ces infrastructures plutôt que les collectivités locales ? Ces édifications entraîneront, de toute évidence, des nuisances.*

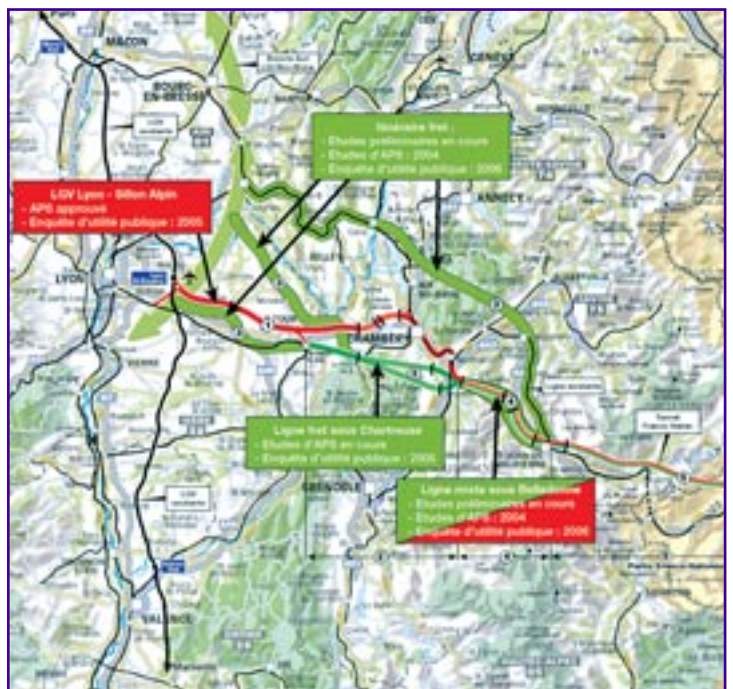
Pour protéger l'environnement, le Président de la République s'est engagé, aux conférences de Kyoto (1997) et Johannesburg (2002), à réduire les émissions de gaz à effet de serres (les poids lourds sont mis en cause). La nouvelle liaison Lyon-Turin contribuera à cette réduction des émissions de polluants nocifs.

→ *La modernisation des lignes existantes et l'optimisation des sillons suffiraient à remplir cette mission et à protéger les populations riveraines au même titre que l'environnement.*

La majorité municipale

- Condamne le « saucissonnage » du projet de contournement avec un tronçon nord et sud.
- Constate qu'il existe des alternatives dont RFF ne veut pas entendre parler.
- Déploie que le projet de fret ferroviaire Lyon-Turin soit séparé de celui du contournement fret de l'agglomération lyonnaise.
- Réprouve qu'elle ne soit pas consultée sur le projet du Lyon-Turin.
- Regrette de n'avoir aucune vision globale des projets.
- Demande une attention particulière sur l'impact de tels projets sur les habitants.

RFF : Réseau Ferré de France



Rencontre avec un stratège de l'identification industrielle

Stratège Print est une entreprise spécialisée dans le marquage industriel.

Cette PME, dirigée par M. J-M. Lamarche, s'inscrit dans un secteur d'activité pointu et peu connu du grand public. Au programme : Imprimantes à transfert thermique, logiciels d'étiquetage, codes barres, étiquettes, traçabilité...

Immersion au cœur d'une société qui allie technicité et dynamisme...

L'entreprise Stratège Print voit le jour à la fin de l'année 1988, du côté de St-Laurent de Mure. Son créateur : M. J-M. Lamarche, ancien responsable de la maintenance au sein d'un grand fabricant d'imprimantes industrielles. Motivé et disposant d'une bonne connaissance de ces machines, il se lance dans cette grande aventure !

En 1990, la société s'installe à St-Bonnet de Mure. Au fur et à mesure de son évolution,

d'étiquettes (avec des logiciels adaptés aux multiples applications).

La société affiche avant tout une clientèle industrielle dans différents secteurs : électronique, biens d'équipements, cosmétique, aéronautique et automobile...

"Nous travaillons aussi bien avec de petites entreprises que de grands groupes : Valeo, St-Gobain, les peintures V33...", précise M. J-M. Lamarche.



Elle assure aussi la location de matériel, des contrats de maintenance et un volet formation.

Signifier et informer

Identification et traçabilité sont donc les maîtres mots de cette PME ! "Aujourd'hui, la législation française et par extension européenne, sont de plus en plus contraignantes. L'origine de chaque produit doit être déterminée ! Aucune société n'échappe à la règle, du petit producteur de fromages au grand groupe".

Ainsi, Stratège Print, c'est l'univers de l'infiniment petit qui condense un maximum d'informations ! "Le code barre est en effet un formidable outil de reconnaissance ! Il représente une véritable carte d'identité, qui suivra le produit tout au long de la chaîne de fabrication".

Afin de répondre aux besoins de ses clients et d'étendre son activité, la PME s'est associée à 4 sociétés régionales (Ermo class industrie, Id.las, Azur adhésifs, CB étiquettes) pour créer le groupe ESIAC, en 2002. "Chaque entreprise conserve son entité et possède 20 % du capital de cette SARL !" Ce regroupement de savoir-faire garantit une offre complète pour l'identification industrielle et permet une mise en commun des moyens de communication.

Quant aux perspectives d'avenir : "L'objectif est de suivre l'innovation technologique et de proposer du matériel de plus en plus pointu", conclut M. J-M. Lamarche.

Stratège Print

34, rue des Frères Lumière
à Saint Bonnet de Mure



elle connaîtra deux adresses différentes avant d'intégrer des locaux flambant neufs en juillet 2002, au 34 de la rue des Frères Lumière. L'équipe est actuellement composée de 6 personnes (deux à l'origine), plus une détachée sur Marseille et un agent commercial à Nantes.

Incontournable en matière de marquage industriel, Stratège Print propose "une solution globale pour imprimer, identifier, repérer et marquer les produits", explique son gérant. Elle intervient en effet au niveau de l'étiquetage (création d'étiquettes à format variable, en rouleaux ou en planches, adhésives, avec un visuel, des pictogrammes ou un code barre...) ainsi que dans la fabrication et la commercialisation de matériel d'impression ou de pose

En résumé, Stratège Print s'emploie à simplifier les tâches d'impression notamment sur une chaîne de montage ! Petite démonstration : au cours du processus de fabrication, une étiquette sera collée automatiquement sur un produit (ex : un étrier de frein – Bosch) pour signifier une information (indiquer le côté droit ou gauche !).





Sonia ADAM



Yann GOLAY



Michel PUTOUD



Marianick PRAT



Cédric MALEYSSON

Bienvenues

■ Depuis Septembre 2002, **Sonia ADAM** était contractuelle à l'école du Chat Perché. Suite à un poste laissé vacant par un départ à la retraite, nous avons eu le plaisir de l'accueillir comme stagiaire. Félicitations pour la réussite de son concours en vue d'une titularisation en qualité d'ATSEM.

■ C'est le 15 octobre que **Yann GOLAY** a pris ses fonctions d'animateur. Employé par les communes de St Laurent et St Bonnet de Mure dans le cadre du Contrat Temps Libre, il doit aller à la rencontre des jeunes, les écouter, dialoguer et faire vivre le local « Espace Jeunes ».

■ Nos services techniques ont fait connaissance le 2 novembre de leur nouveau directeur : **Michel PUTOUD**. Ayant exercé le rôle de technicien, puis de directeur dans plusieurs collectivités, Michel Putoud a acquis une solide expérience professionnelle, notamment dans l'étude de dossiers, la mise en appel d'offres, les études de sécurité et la conduite de chantiers. Il aura aussi en charge la réorganisation et la restructuration des services techniques. Il œuvrera en relation avec l'adjoint aux travaux voiries et le conseiller délégué aux travaux de proximité, qui restent à votre écoute pour améliorer votre quotidien.

■ Notre police municipale a retrouvé la totalité de son effectif en accueillant le 2 janvier 2004, **Marianick PRAT** en qualité de gardien principal. Venant de la ville de BRON, elle saura mettre au profit de notre commune son expérience acquise au sein d'une grande agglomération.

Départ

■ Notre gardien de police, **Cédric MALEYSSON**, à notre service depuis près de deux ans, a obtenu sa mutation pour intégrer l'équipe de police de la ville de LUNEL dans l'HERAULT. Nous le remercions pour son investissement au sein de notre commune, et nous lui souhaitons une bonne poursuite de carrière.

La 165 et ses utilisateurs

A l'initiative de l'équipe municipale, depuis septembre 2003, c'est une ligne entièrement réorganisée qui dessert Saint Bonnet de Mure. Compte tenu des dysfonctionnements signalés, les acteurs concernés, à savoir : les fédérations des parents d'élèves, le transporteur, des parents, le service du transport du Conseil Général et les élus des communes de Colombier-Saugnieu, Saint Laurent et Saint Bonnet de Mure se sont réunis à trois reprises.

→ à ce jour, toutes les demandes de modifications de parcours et d'horaires ont été réalisées.

En semaine, cette nouvelle ligne « 165 » propose des fréquences élevées aux heures de pointe, matin et soir, avec des départs tous les 1/4 d'heure : 34 services de Lyon à Saint Bonnet de Mure et 27 services de Saint Bonnet de Mure à Lyon. Les premiers départs de Saint Bonnet ont lieu à 6h05 et les derniers à 20h50, avec un temps de parcours régulier. Pour le week-end, les usagers peuvent emprunter la navette de 6h48 à 21h48 dans le sens St Bonnet – Lyon, avec un retour prévu jusqu'à 23h30. Le dimanche, un départ toutes les heures dans les 2 sens.

« Cars Philibert », désormais unique transporteur, assure cette liaison. Nous comptons avec plaisir que 9 véhicules neufs ont été mis en service sur cette ligne. Les conducteurs sont affectés de façon permanente à la ligne 165.

Soucieux d'apporter aux usagers une qualité de service exemplaire, un « homme qualité » a été nommé par le transporteur. En charge du suivi global de la ligne, il est l'interlocuteur unique et a pour mission d'affiner l'offre et la qualité du service.

 **N°Azur 0 810 744 744**

PRIX APPEL LOCAL

Rappel : Les nouvelles fiches horaires sont disponibles en Mairie et aux points de ventes (à Saint Bonnet de Mure : Presse des Engraves)



Etat civil

Naissances

Septembre 2003

- INSELVINI Luna
- DUBAIN Olivier Jean Nathan

Octobre 2003

- TISSOT Laurine Emmanuelle Floriane
- COINTY Franck Roger
- RIPERT Chloé Marie Elsbeth

Novembre 2003

- DREVET Mathis Florian

Mariages

Septembre 2003

- MAZOYER Patrick Etienne et PEDRON Sandrine Florence
- EYRAUD Romuald et SERVIER Alice Laurence
- DOUBINSKY Jonathan et MOTTIER Nadège Joëlle
- CONTREAU Bertrand et CHAZELET Isabelle

Octobre 2003

- NAUD Thierry Jean et GADOUD Catherine
- LEMERCIER Alain Jean-Louis André Gustave et RABOUDI Mahassen

Décès

Septembre 2003

- SERVANIN Maria Eugénie veuve GRET
- FIALEX Anne Julie Noémie veuve CHEYMOL
- ALAGUETTE Jean Etienne
- FOURNAUD Josette Suzanne veuve GELAS

Octobre 2003

- GIBOULET Antonia Benoite veuve RISTE
- GRACIOTTI Joséphine Albine veuve DORÉ
- BARÇON Léone Marie Pierrette veuve THIMEL

Novembre 2003

- VILLARD Marcelle Simone veuve CHARTINIER
- ESPIÉ Suzanne Alexandrine veuve THÉVENET
- COIN Albertine Marie épouse DUPRAZ

Nouveaux locaux au groupe scolaire Vercors



Comme prévu, dès le lundi 3 novembre, les CP de Madame PLASSE et les CM2 de Madame BARREAU et Monsieur DAGUIN ont emménagé dans les nouvelles classes. On trouve également dans ces nouveaux locaux une salle informatique (qui sera équipée prochainement par la CCEL) et une BCD (Bibliothèque Centre Documentaire) qui jusqu'à présent se trouvait dans un préfabriqué. La salle de classe ainsi libérée dans le bâtiment de la maternelle servira à la fois d'espace

d'évolution et de salle de réunion.

En parallèle de tous ces aménagements, la construction d'un deuxième restaurant scolaire dédié aux élèves de maternelles et du CP, a vu le jour. Il était urgent de concrétiser ce projet tant attendu par les parents d'élèves.

Les enfants apprécient leur nouveau restaurant, indépendant, vaste et lumineux. Cela permet de désengorger le restaurant existant et de permettre aux plus grands de prendre leur repas dans de meilleures conditions.

Expression politique. Cette rubrique est réservée aux groupes d'opposition municipale et sous leur seule responsabilité.

■ Le groupe AGIR :

Au seuil de cette nouvelle année, nous vous présentons tous nos vœux de santé et de bonheur pour vous et vos familles.

2004 verra l'élection du représentant de notre canton : une chance pour nous d'être entendus au plus haut niveau du département. Il nous paraît primordial d'élire un Conseiller Général soucieux de nous garantir un Est Lyonnais où il fait bon vivre.

C'est pourquoi nous apportons tout naturellement notre soutien à Michel Forissier, candidat U.M.P., qui est le mieux placé pour mener à bien les grands projets qui nous font tant défaut.

Les élus de l'opposition U.M.P. :
D. Jocteur, F. Théodoropoulos, M. Maret,
M. Gelin, O. Susini, C. Haro.

■ Mieux Vivre à St Bonnet de Mure, Demain

Chers Murois, l'année 2003 a été riche en réalisation de projets et d'embellissements de notre commune : l'ouverture de la Câlinerie, les travaux d'agrandissement et d'aménagements des écoles, la construction des nouveaux parkings et le nouveau paysage du parc de l'Hôtel de Ville avec la création de l'aire de jeux pour les petits. En ma qualité de représentante de MIEUX VIVRE A ST BONNET DE MURE, DEMAIN, toutes ces réalisations me tenaient à cœur et je serai particulièrement vigilante sur le projet futur de Résidence pour personnes âgées, qui est nécessaire pour la qualité de vie de nos seniors, un projet semblable était d'ailleurs un élément majeur du programme de notre liste. En effet, nos anciens sont de plus en plus nombreux à vouloir rejoindre le centre-ville.

En cette fin d'année, je vous présente mes vœux les plus sincères pour 2004, que la nouvelle année vous apporte santé, bonheur et prospérité.

Mme Moretta.



→ Il y a un an, les pluies abondantes de fin d'année ont créé une retenue d'eau infranchissable, Chemin de la Fouillouse, au niveau du virage en accolement avec l'autoroute. Après interpellation des responsables de la société AREA et en accord avec la municipalité, Area a exécuté des travaux qui, nous en jugerons au fil du temps, ne devraient plus créer de danger sur cette voie.

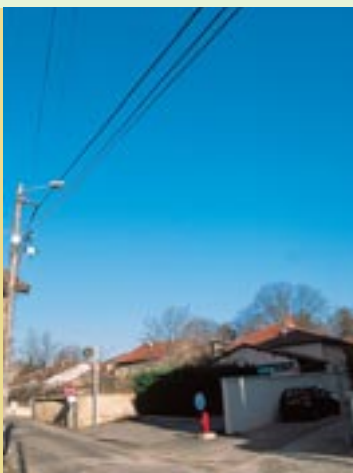


→ Projet 2004

La création d'un parc de stationnement de 27 places rue du Forgeron ainsi que d'une liaison piétonne de ce dernier jusqu'à l'église.

→ Projet 2004

Etudes pour l'enfouissement des réseaux et le réaménagement de la rue du Forgeron et de l'allée piétonne du Lylum.



→ Entre l'impasse des Épinettes et l'allée de la Croze un trottoir a été élargi, allée J-J Rousseau, afin de sécuriser le cheminement vers l'école du Chat Perché.



→ Elargissement et sécurisation du trottoir côté nord, rue Philippe Chat. Rappelons que le stationnement n'est autorisé qu'unilatéralement sur cette rue pour ne pas gêner la circulation. Des potelets ont été posés aux abords de l'école pour sécuriser ce secteur. Ces travaux ont été réalisés en concertation avec la commission extra municipale.

→ Projet 2004

Etudes sur la réfection des cours de récréation des deux groupes scolaires à l'exception de l'école maternelle Vercors.



→ Divers travaux sur les réseaux d'eau vont commencer :

- Assainissements, création de déversoirs d'orage rue Neuve et chemin de Manissieux..
- Renforcement de canalisation alimentant Dormon.
- Extension du réseau pluvial rue Louis Pergaud.
- Reprise des canalisations en plomb.

→ En relation avec la CCEL, plusieurs travaux, sur des voies communautaires vont débiter :

- création d'une nouvelle voie - Rue Lavoisier - qui aboutira sur un nouveau rond point Chemin de la Motte - Chemin du Bois Rond.
- aménagement de la route de Toussieu (+ piste cyclable jusqu'au croisement du RD 147) avec suppression du Stop au carrefour du Gay qui sera remplacé par un rond point.
- aménagement de l'avenue du Gay et du Chemin des Ardillaux avec création d'un rond point et suppression du Stop sur le carrefour avec l'avenue de Chandieu.

Saint-Bonnet : fête patronale, la vie d'un Saint



Le très ancien vocable de Saint Bonet est un hommage à Bonitus, le célèbre évêque de Clermont-Ferrand.

Né en Auvergne vers 623, Bonet appartient à une famille sénatoriale. De solides études exceptionnelles en son temps l'ont familiarisé avec l'écriture, la grammaire, la rhétorique et le droit romain.

Il devient l'homme de confiance du Roi d'Austrasie, avant d'être appelé par Thierry III, roi de Meustrie et de Bourgogne, à gérer la « Préfecture » de Marseille, en 677.

« ...là, il interdit la vente des esclaves et rachète tous ceux qu'il peut, afin de les restituer dans leurs droits. » La réputation de Bonet franchit rapidement les limites de Provence.

Le frère de Bonet, Saint Avit, évêque de Clermont, sentant sa fin prochaine le réclame pour successeur vers 690. C'est ainsi que Bonet occupe le trône épiscopal de Clermont où il devient l'une des plus belles figures de l'église des Gaules. Partagé entre les honneurs de ses fonctions et la profonde humilité de son cœur, Bonet se retire en l'abbaye de Manglieu (au Nord de Sauxillanges, en Auvergne) pour méditer. Puis, il entreprend un pèlerinage à Rome.

Chemin faisant, il découvre le calme et la sérénité en l'abbaye de l'Île-Barbe, érigée dans une île au milieu des eaux de la Saône, en amont de Lyon. Il y séjourne quelques temps pour « apaiser » le conflit opposant l'évêque de Lyon au roi Burgonde.

Plusieurs prodiges jalonnent sa route jusqu'à Rome où il rachète de nombreux captifs. Conseillé par le Pape Jean VI, il abandonne toutes ses fonctions et revient à l'Île-Barbe où il obtient la plus modeste des cellules de l'abbaye. C'est dans cette île, si proche de nous, qu'il meurt d'une attaque de goutte, un 15 janvier, en l'an 706.

La dépouille de Bonet restera une sizaine d'années exposée à la piété des fidèles en l'église des Dames de Saint Pierre (aux Terreaux actuellement). C'est que Saint Bonet avait accompli des miracles avec de l'huile provenant des lampes du tombeau de Saint Pierre, huile qu'il avait donnée à ces religieuses de Lyon.

Le retour à Clermont des restes miraculeux du Saint, réclamé cependant avec insistance, ne sera autorisé par l'évêque de Lyon qu'en l'an de grâce 712.

C'est alors que s'ébranlera le célèbre cortège, le plus mémorable, au milieu d'une foule exubérante massée tout le long de la route, de Lyon à Clermont.

De nombreuses paroisses adopteront le vocable de « Saint Bonet », soit sur le passage de la célèbre « translation », soit au moment de son déroulement.

C'est pourquoi, en plus de Saint Bonnet-le-Château ou Saint Bonnet-le-Froid, il y a Saint Bon, en Tarentaise, la paroisse de Saint Bonnet au Villard-de-Lans, par exemple, ainsi que Saint Bonnet en Pays de Velin... et tant d'autres un peu partout !

Les reliques de Saint Bonet, (avec un seul « n », ce qui est plus proche de Bonitus !) avaient été déposées en l'église de Saint Maurice à Clermont (devenue église Saint Bonet), avant d'être transférées dans la crypte de l'actuelle cathédrale, où l'un des vitraux du XIIIème siècle raconte la vie du Saint.

Un buste reliquaire existait encore en l'ancienne église de notre village. Il semblerait que la trace en soit perdue... Par contre, notre paroisse conserve précieusement une statue de Saint Bonet sculptée dans un tronc de poirier offert dit-on, par une famille du pays.

La date de 1856 inscrite sur l'écusson du piédestal n'indiquerait qu'une restauration, la statue étant plus ancienne.

Elle porte les traces des méchantes flammes d'un incendie rapidement maîtrisé, jadis.